

PITCHER
Preventing Illicit Trafficking of Cultural Heritage:
Educational Resources



Ressources éducatives libres

Trafic'Art

Sujet : Vol d'antiquités et d'œuvres d'art,
Vente des objets volés,
Identification des réseaux et
acteurs, Lutte contre le trafic
illicite, Retour des objets volés

Age : 7-11, 11-14, 14-18 ans

Auteurs

Irène Antonopoulou, Delphine Arnaud, Roberto Cavalcante, Catherine Cichowski, Sophia Engelman, Marie Husson, Armelle Philip, Anna Racape, Céline Redon, Irène Sanchez, Eléana Tsocas

Relecteur

Irène Zaitsev, responsable du projet ANCHISE

Version

Version française, août 2023

Images

© Pexels, PITCHER project, © Bibracte, Antoine Maillier

Copyright

Ce matériel peut être utilisé conformément à :
Creative Commons Non-Commercial Share Alike






Disclaimer

Le projet PITCHER a été financé avec le soutien de l'Union européenne et de l'Agence nationale française pour le programme Erasmus+ (accord de subvention 2021-1-FR01-KA220-SCH-000032674). Cette publication n'engage que ses auteurs, et l'Union européenne ainsi que l'Agence nationale française pour le programme Erasmus+ ne peuvent être tenues pour responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.



Table des matières

Avant-propos	4	
L'offre éducative de PITCHER	5	
Résumé : Trafic'Art	7	
Instructions pour les professeurs	7	
Comment utiliser cette ressource	 7-11  11-14  14-18	8
Instructions.....	9	
Suggestions pour des activités ultérieures	11	
Le saviez-vous ?	11	
Proposition d'activités complémentaires.....	11	
Annexe 1 : Plateau de jeu	12	
Annexe 2 : Les cartes objets et acteurs	14	
Annexe 3 : Les cartes « Le saviez-vous »	23	
Annexe 4 : Les cartes « Protection du patrimoine ».....	29	
Annexe 5 : Les cartes « Destruction du patrimoine ».....	35	
Annexe 6 : Les cartes « Quitte ou double ».....	41	
Annexe 7 : Cartes supplémentaires.....	47	
Annexe 8 : Fiche d'enquête	51	

Avant-propos

Le projet PITCHER – Preventing Illicit Trafficking of Cultural Heritage: Educational Resources – financé par le programme européen Erasmus+ (2021-2024), a développé des Ressources Éducatives Libres qui offrent aux enseignants et aux médiateurs culturels des moyens inédits pour aborder avec les élèves la question du pillage et du trafic illicite des biens culturels.

La lutte contre ces deux phénomènes est un enjeu majeur au regard de leurs conséquences : sur notre compréhension du passé (les objets volés et pillés, et les informations dont ils sont porteurs, disparaissent), sur notre sécurité (le trafic illicite des biens culturels, au 3e rang mondial après celui des armes et de la drogue, génère des sommes considérables qui alimentent les réseaux mafieux et terroristes) et sur le potentiel de développement de nombreux pays (appauvrissement culturel).

PITCHER se situe plus précisément dans la lignée des travaux du projet européen NETCHER – NETwork and digital platform for Cultural Heritage Enhancing and Rebuilding – financé par le programme européen H2020 (2019-2021). NETCHER a structuré un réseau européen de professionnels concernés par ce sujet et ses recommandations ont pointé la nécessité de sensibiliser et d’orienter les communautés éducatives.

Il s’agit d’une nouvelle étape dans cette lutte, parce que les jeunes sont la nouvelle génération qui la poursuivra, mais aussi parce qu’ils sont directement concernés, comme auteurs potentiels du pillage, au travers l’usage croissant de détecteurs de métaux conçus spécifiquement pour eux.

PITCHER a été initié par le centre de recherche de l’École Nationale de Police (France) et l’association Michael Culture (Bruxelles), anciens membres de NETCHER. Il a été coordonné par Bibracte, acteur majeur de l’archéologie française, et a réuni l’association MUSEOMIX, référence en matière de médiation pour les musées, ainsi que des établissements scolaires de France, de Grèce, d’Italie et d’Espagne.

Les ressources éducatives produites par les partenaires de PITCHER mettent à votre disposition :

- des connaissances sur les divers aspects du pillage et du trafic des biens culturels, dont les thèmes ont été choisis avec des enseignants et des médiateurs des pays partenaires,
- des activités variées, visant à rendre les élèves actifs de leurs apprentissages, en lien avec les programmes scolaires des pays partenaires.

Elles ont fait l’objet d’une double relecture, par un ou plusieurs spécialistes du sujet (archéologue, juriste en droit du patrimoine...) et par un spécialiste de la pédagogie.

Chaque ressource est conçue comme un support pédagogique autonome. Elle fournit un cadre général à partir duquel vous pouvez choisir les éléments les plus pertinents pour vos activités. Elle peut être utilisée dans n’importe quel pays, dans n’importe quel contexte, car elle traite de questions universelles. Cependant les contenus portant sur la législation peuvent être spécifiques à un pays particulier et une adaptation à votre propre contexte national peut s’avérer nécessaire.

Nous espérons que la ressource éducative présentée dans ce document apportera une nouvelle dimension à votre travail et que vous l’utiliserez de façon profitable avec vos élèves, en sorte que ceux-ci auront à cœur de devenir également des acteurs de la lutte contre le pillage et le trafic illicite des biens culturels.




Pour plus d’informations sur le projet PITCHER et accéder à l’ensemble des ressources, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.pitcher-project.eu/?lang=fr>.



Photo: Pexels, Oleksandr Pidvalnyi

L'offre éducative de PITCHER

Les ressources éducatives libres PITCHER comprennent les modules d'apprentissage suivants, classés en fonction des sujets et de l'âge des élèves :

	 7-11	 11-14	 14-18
Tous les sujets		Études de cas	Études de cas
		L'affaire du « Trésor de Couan »	L'affaire du « Trésor de Couan »
		Les Aventuriers de l'Art Perdu	
Vol d'antiquités et d'œuvres d'art	Village pillage	Village pillage	Village pillage
	Traffic 'Art	Traffic 'Art	Traffic 'Art
	Vade-mecum Projet pédagogique	Vade-mecum Projet pédagogique	Vade-mecum Projet pédagogique
	Le vol mystérieux	Le vol mystérieux	Trésors coupables
		Entretiens croisés	Entretiens croisés
		Itinéraire d'une stèle	Itinéraire d'une stèle
		Piller n'est pas jouer !	Piller n'est pas jouer !
		Protégez les sites !	Protégez les sites !
		Sans Voix !	Sans Voix !
		L'argile parlante	PillarT
Vente des objets volés	Traffic 'Art	Traffic 'Art	Traffic 'Art
		Itinéraire d'une stèle	Itinéraire d'une stèle
		Sans Voix !	Sans Voix !
			Trésors coupables
			PillarT
Identification des réseaux et acteurs	Traffic 'Art	Traffic 'Art	Traffic 'Art
		Entretiens croisés	Entretiens croisés
		Itinéraire d'une stèle	Itinéraire d'une stèle

		Sans Voix !	Sans Voix !
			Trésors coupables
			PillarT
			Traffic' Inter
Lutte contre le trafic illicite	Traffic 'Art	Traffic 'Art	Traffic 'Art
		Protégez les sites !	Protégez les sites !
		Entretiens croisés	Entretiens croisés
		Itinéraire d'une stèle	Itinéraire d'une stèle
		L'argile parlante	PillarT
Recherche de provenance et traçabilité		Entretiens croisés	Entretiens croisés
			PillarT
		Touche - Pas touche	Touche - Pas touche
Retour des objets volés	Traffic 'Art	Traffic 'Art	Traffic 'Art
		Itinéraire d'une stèle	Itinéraire d'une stèle
Préservation de la mémoire des œuvres disparues	Vade-mecum Projet pédagogique	Vade-mecum Projet pédagogique	Vade-mecum Projet pédagogique
		Touche - Pas touche	Touche - Pas touche
Pourquoi c'est interdit et quels en sont les conséquences	Vade-mecum Projet pédagogique	Vade-mecum Projet pédagogique	Vade-mecum Projet pédagogique
		Entretiens croisés	Entretiens croisés
		Itinéraire d'une stèle	Itinéraire d'une stèle
		Piller n'est pas jouer !	Piller n'est pas jouer !
		Protégez les sites !	Protégez les sites !
		Sans Voix !	Sans Voix !
		L'argile parlante	PillarT

Résumé : Trafic'Art

Sujet : Vol d'antiquités et d'œuvres d'art, Vente des objets volés, Identification des réseaux et acteurs, Lutte contre le trafic illicite, Retour des objets volés

Age :  7-11  11-14  14-18

Programmes scolaires : Langue et culture de l'Antiquité ou EMC pour le collège, cours sur le patrimoine en HGGSP au lycée, travail sur l'orientation au collège et au lycée.

Possibilité de jouer à Trafic'art dans une langue étrangère pour les élèves de fin de collège et de lycée

Durée :  50 minutes

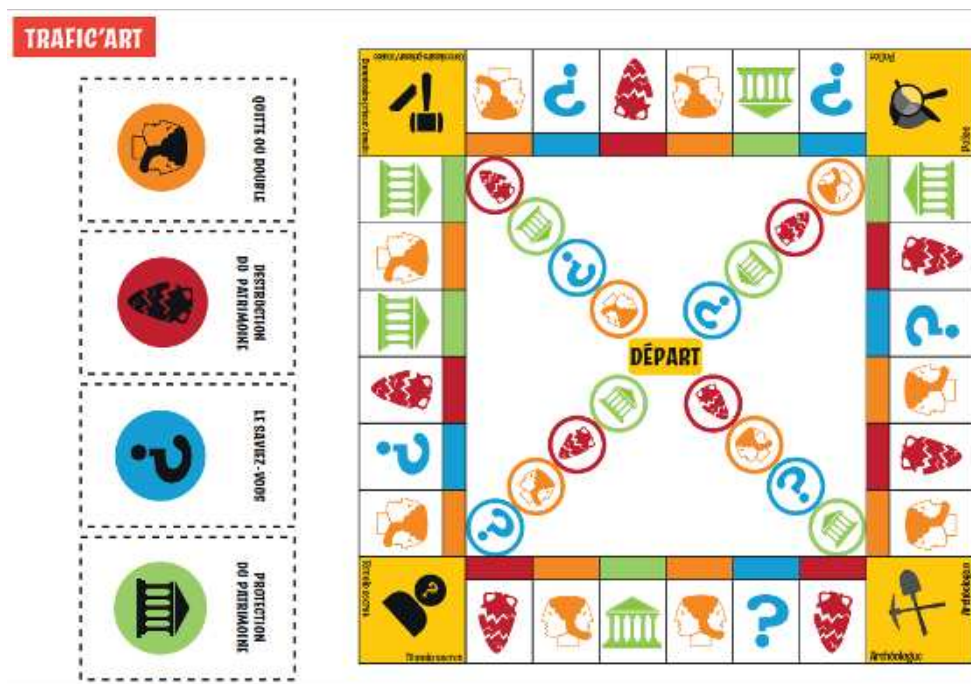
Matériel et outils : Imprimer le plateau de jeu et les cartes + un dé + autant de pions que de joueurs + 1 stylo par joueur

Compétences : Lecture, réflexion, narration, partage et coopération

Objectifs : Découvrir le trafic de biens patrimoniaux: son importance et la variété des objets concernés (nature, époque, provenance).
Découvrir la lutte contre ce trafic (législation, acteurs)

Instructions pour les professeurs

Trafic'Art est un jeu de plateau qui invite l'élève à retracer l'histoire d'un objet pillé puis restitué. Il doit pour cela interroger plusieurs acteurs (un archéologue, un policier, un musée ou une maison de vente aux enchères et un « témoin secret ») en retournant les cartes correspondantes. Pour aller d'un acteur à l'autre, l'élève peut tomber sur plusieurs types de cases qui lui apportent une information sur le trafic de biens patrimoniaux ou la lutte contre celui-ci.

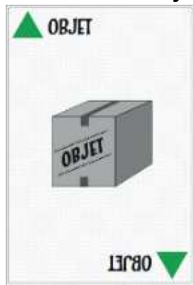


Comment utiliser cette ressource



Pour jouer à Trafic'Art, il faut être 2 à 6 joueurs, ou 2-6 petits groupes de joueurs. Le but du jeu est de reconstituer le premier l'histoire d'un objet volé et restitué. Le jeu comprend 6 types de cartes :

- Les cartes objets :



Elles donnent le nom et la photo d'un objet volé et restitué.

- Les cartes acteurs : Archéologue, Policier, Musée ou Maison de vente aux enchères, Témoin secret



Chacune de ces cartes donne une partie de l'histoire de l'objet.

- Les cartes « Le saviez-vous » :



Elles apportent une information sur le trafic des biens patrimoniaux. Lorsque les élèves trouvent le symbole du petit diable sur ces cartes, ils ont le droit de faire perdre son tour au joueur de leur choix, pour l'empêcher d'avancer.

- Les cartes « Protection du patrimoine » :



Elles apportent une information sur la protection du patrimoine et peuvent permettre de rejouer.

- Les cartes « Destruction du patrimoine » :



Elles apportent une information sur la destruction du patrimoine et peuvent faire perdre son tour au joueur.

- Les cartes « Quitte ou double » :



Elles posent une question à l'élève qui doit choisir la réponse entre deux solutions. S'il répond correctement, il gagne le droit de rejouer. La bonne réponse apparait en caractères gras.

Le jeu comprend également une fiche que l'élève doit remplir pour retracer l'histoire de l'objet, à l'aide des 4 « cartes acteurs ». On peut aussi jouer sans cette fiche si chaque élève (ou groupe d'élève) choisit de jouer avec une carte objet différente : dans ce cas, il suffit qu'il aille chercher au cours du jeu les 4 « cartes acteurs », qu'il les conserve et qu'il en fasse la lecture au reste du groupe à la fin du jeu.

Instructions

Imprimer tout le matériel nécessaire sur ce site (plateau de jeu, cartes, fiche à remplir par le joueur) dans les Annexes.

Les impressions sont à faire en couleur, format A3, en recto-verso (sauf pour le plateau de jeu). Retournez les pages sur le plus petit côté. Utilisez de préférence du papier supérieur à 120g. N'hésitez pas à plastifier les cartes pour conserver le jeu plus facilement.

L'élève choisit d'abord la carte objet avec laquelle il souhaite jouer. Il a le choix entre 14 cartes. Elles se distinguent par un symbole (carré, cercle, triangle, ...) de couleurs différentes.

Par exemple :





Les élèves peuvent choisir de tous jouer avec le même objet (dans ce cas, l'élève qui restitue le premier son histoire a gagné), ou de jouer avec des objets différents (dans ce cas, l'élève qui a restitué en premier l'histoire de son objet a gagné).

Une fois qu'il a choisi sa carte objet, il prend les cartes acteurs du symbole et de la couleur correspondants et les place, texte caché, sur les cases prévues à cet effet sur le plateau de jeu.

Il place également les autres cartes (Protection du patrimoine, Destruction du patrimoine, Quitte ou double, Le saviez-vous) faces cachées à l'endroit du plateau prévu à cet effet.

Les joueurs lancent le dé chacun leur tour : celui qui obtient le score le plus élevé commence. Il lance alors une nouvelle fois le dé et avance son pion du nombre de cases correspondant à son score. Il fait alors ce qui est indiqué sur sa case :

- S'il tombe sur une case « Le saviez-vous », il lit le texte à voix haute. Le joueur suivant prend ensuite le relai.
- S'il tombe sur une case « Protection du patrimoine », il lit le texte à voix haute. Si la carte indique qu'il peut rejouer, il le fait. Si non, le joueur suivant prend le relai.
- S'il tombe sur une case « Destruction du patrimoine », il lit le texte à voix haute. Si la carte indique qu'il perd son tour, il passe le relai au joueur suivant et ne jouera pas au prochain tour.
- S'il tombe sur une case « Quitte ou double », un autre joueur la lui lit. S'il répond correctement, il gagne le droit de rejouer. Les bonnes réponses sont indiquées en caractères gras sur la carte.
- S'il tombe sur une case « acteur » (Archéologue, Policier, Musée ou maison de vente aux enchères, Témoin secret), il lit le texte en silence, remplit sa fiche sans la montrer aux autres, puis la repose face cachée sur la case (sauf si les élèves jouent avec des objets différents, dans quel cas ils peuvent tout simplement prendre la carte).

Le joueur qui a reconstitué le premier l'histoire de l'objet l'emporte. Il raconte aux autres cette histoire à haute voix.

Suggestions pour des activités ultérieures

Le saviez-vous ?

La vidéo de la youtubeuse Charlie Danger (30 minutes) peut être diffusé aux élèves pour qu'ils aient une meilleure vue d'ensemble de ce trafic et de ses enjeux.

<https://www.youtube.com/watch?v=y1ljwCdj47E>





Proposition d'activités complémentaires









On peut utiliser ce support pédagogique dans une autre langue vivante pour travailler les compétences linguistiques des élèves.

On peut proposer aux élèves de créer eux-mêmes de nouvelles cartes du jeu, en partant peut-être d'objets pillés au niveau local.

Annexe 1 : Plateau de jeu

TRAFIC'ART


	QUITTE OU DOUBLE
	DESTRUCTION DU PATRIMOINE
	LE SAVIEZ-VOUS
	PROTECTION DU PATRIMOINE

Commissaire-Priseur / Musée							Police
							
							
							
							
Témoin secret							Archéologue

DÉPART

Annexe 2 : Les cartes objets et acteurs

▲ OBJET



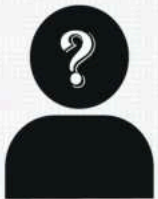
▼ OBJET

▲ ARCHÉOLOGUE




▼ ARCHÉOLOGUE

▲ TÉMOIN SECRET




▼ TÉMOIN SECRET

▲ POLICE



▼ POLICE

▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE




▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE



▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

▲ OBJET




▼ OBJET

▲ ARCHÉOLOGUE




▼ ARCHÉOLOGUE

▲ TÉMOIN SECRET



▼ TÉMOIN SECRET

▲ POLICE




▼ POLICE

▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE




▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

▲ POLICE



▼ POLICE

▲ OBJET




▼ OBJET

▲ ARCHÉOLOGUE



▼ ARCHÉOLOGUE

▲ TÉMOIN SECRET



▼ TÉMOIN SECRET

▲ POLICE




▼ POLICE

▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE



▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

▲ TÉMOIN SECRET



▼ TÉMOIN SECRET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Le Getty Museum, situé à Los Angeles, achète la couronne à un trafiquant autrichien pour 1 150 000 dollars. En 2002, on retrouve la photographie de cette couronne sur la couverture du guide du musée.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

La maison de vente Sotheby's de New York a mis ce cratère en vente en 1989. C'était le lot 196, classé dans la rubrique « Autres biens ». Le nom du propriétaire qui le mettait en vente n'était pas mentionné. Le bien était estimé entre 50 000 et 80 000 dollars. Il a finalement été acheté 90 000 dollars par le MET de New York (Metropolitan Museum of Art) qui ne s'est pas interrogé sur sa provenance...

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Ce cratère est passé entre les mains d'un trafiquant italien d'antiquités très connu. Nous avons retrouvé une photo de ce cratère prise dans la maison de ce trafiquant, avec un polaroid qui utilise des pellicules qui ne sont plus commercialisées après 1972. Il a donc acheté ce cratère avant cette date, mais on ignore qui le lui a vendu.

POLICE

TÉMOIN SECRET

L'archéologue grec Christos Tsirogiannis repère ce cratère sur le catalogue du MET (Metropolitan Museum of Art). Il alerte la police italienne, Interpol et les autorités américaines dès 2014. Celles-ci saisissent finalement le vase en 2017 avant de le rendre à l'Italie.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'un cratère, un grand vase que les Grecs utilisaient pour mélanger l'eau et le vin. Il représente Dionysos et une ménade assis dans une charrette tirée par un satyre qui porte des bracelets de cheville rouges et une peau de léopard. La ménade joue de la double flûte, appelée « aulos », une colombe sur les genoux. Il date de 360-350 avant JC et provient de la colonie grecque de Paestum, dans le sud de l'Italie. Il a été réalisé par un peintre très talentueux, nommé Python.

ARCHÉOLOGUE

OBJET**Cratère grec**

OBJET

POLICE

L'enquête a montré qu'à la fin des années 1980, un paysan grec a trouvé cette couronne dans son champ. Il l'aurait vendu à deux trafiquants grecs, qui l'auraient proposée à un trafiquant italien en lui envoyant une photographie de la couronne mais celui-ci refuse. Ils la vendent alors à un trafiquant serbe qui la revend à un ancien archéologue autrichien, devenu trafiquant.

POLICE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Cette tablette est achetée en 2014 pour 1,67 millions de dollars aux propriétaires de la chaîne de décoration Hobby Lobby qui l'expose dans son musée de la Bible à Washington.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Cette tablette a été volée dans un musée irakien pendant la guerre du Golfe en 1991. On retrouve ensuite sa trace chez une famille jordanienne établie à Londres, en 2001. En 2003, elle est achetée par un marchand d'art américain qui l'expédie ensuite aux États-Unis par la poste, sans préciser aux douanes la nature du colis et le vend à des antiquaires en 2007 contre 50 000 dollars, avec un faux certificat d'origine.

POLICE

TÉMOIN SECRET

En 2017, un conservateur du Musée de la Bible de Washington s'inquiète de la provenance de la tablette, les documents fournis lors de l'achat lui semblent incomplets. Il alerte alors les autorités qui décident, après enquête, de saisir la tablette en 2019. Elle est finalement rendue à l'Irak en 2021.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'une tablette d'argile comportant un fragment de l'épopée de Gilgamesh, une des plus anciennes œuvres littéraires de l'humanité, écrit en caractères cunéiformes. Elle date d'environ 3600 ans avant JC. Elle provient du site de Ninive en Irak (bibliothèque du roi assyrien Assurbanipal) et a été longtemps exposée dans un musée irakien.

ARCHÉOLOGUE

OBJET**Tablette de Gilgamesh**

OBJET

TÉMOIN SECRET

En 2006, le journaliste grec Nikolas Zirganos et l'archéologue grec Christos Tsirogiannis découvrent une photographie de la couronne dans un dossier de la police italienne. Elle a été prise chez un trafiquant italien. Ils ont désormais la preuve que la couronne a été volée. La Grèce négocie le retour de la couronne et l'obtient en 2007.

TÉMOIN SECRET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

En 2019, Mme Aurance décide de vendre cette stèle avec d'autres objets de sa collection. Elle la propose à une maison de vente aux enchères parisienne.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

La stèle a probablement été pillée directement sur le champ de fouilles, avant d'être revendue à un marchand d'art californien. En 1963, un couple d'amateurs d'art, Manichak et Jean Aurance, tombent amoureux de la pièce et décident de l'acheter, commençant ainsi une vaste collection d'objets d'art pré-columbien.

POLICE

TÉMOIN SECRET

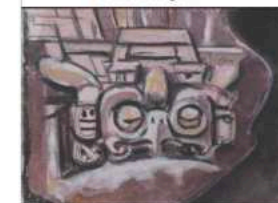
En 2019, Mme Aurance est contactée par les autorités du Guatemala, qui ont été averties par des archéologues de la mise en vente de cette stèle. Mme Aurance, découvrant que la stèle avait été volée, décide de la rendre au Guatemala.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'un fragment d'une stèle maya, provenant du site de Piedras Negras, représentant la partie supérieure de la coiffe du souverain ayant accédé au trône en 729. Le fragment mesure 48 cm sur 46 cm et pèse 18 kilos. Il représente le souverain dans un jupon de jade, porté par le dieu du Mais et il a été taillé par les trafiquants. Il provient d'une stèle de 2,85 mètres de haut, découverte en 1895. Ce fragment avait été photographié en 1899, avant d'avoir été taillé.

ARCHÉOLOGUE

OBJET**Stèle Maya**

OBJET

<p>▲ OBJET</p>  <p>▼ OBJET</p>	<p>▲ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>▼ ARCHÉOLOGUE</p>	<p>▲ TÉMOIN SECRET</p>  <p>▼ TÉMOIN SECRET</p>	<p>▲ POLICE</p>  <p>▼ POLICE</p>	<p>▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>	<p>▲ OBJET</p>  <p>▼ OBJET</p>
<p>▲ OBJET</p>  <p>▼ OBJET</p>	<p>▲ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>▼ ARCHÉOLOGUE</p>	<p>▲ TÉMOIN SECRET</p>  <p>▼ TÉMOIN SECRET</p>	<p>▲ POLICE</p>  <p>▼ POLICE</p>	<p>▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>	<p>▲ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>▼ ARCHÉOLOGUE</p>
<p>▲ OBJET</p>  <p>▼ OBJET</p>	<p>▲ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>▼ ARCHÉOLOGUE</p>	<p>▲ TÉMOIN SECRET</p>  <p>▼ TÉMOIN SECRET</p>	<p>▲ POLICE</p>  <p>▼ POLICE</p>	<p>▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>▼ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>	

OBJET

Couronne macédonienne



OBJET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Un commissaire-priseur anglais reçoit en 2017 un antiquaire venu de Belgique pour lui montrer cette tête. Constatant que la sculpture a un trou près de l'œil gauche, le commissaire-priseur se rend compte qu'il s'agit de la tête recherchée par l'UNESCO et il prévient la police britannique qui la saisit. Si cette tête avait eu une provenance légale, il déclare qu'il l'aurait vendue environ 24,5 millions de dollars.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

En 1987, des voleurs ont sévèrement battu le gardien du musée de Jos, dans le centre du Nigéria, pour repartir avec 9 des plus précieux trésors de ce musée, dont cette tête. Le Nigéria a immédiatement alerté l'UNESCO, fournissant des photographies des objets volés.

Pourtant, en 2007, un antiquaire belge achète cette tête dans une vente aux enchères d'objets d'art confisqués, organisée par l'Etat belge, pour la somme de 240 euros.

POLICE

TÉMOIN SECRET

Le gouvernement nigérian est en négociation avec le propriétaire belge, qui refuse de rendre gratuitement la tête à partir du moment où celle-ci lui a été vendue légalement par l'Etat belge. En juillet 2023, la négociation n'avait toujours pas abouti, et la tête d'Ife se trouvait toujours dans les locaux de la police britannique.

TÉMOIN SECRET


ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'une tête en bronze coulé, provenant d'Ife, un royaume Yoruba situé dans ce qui est aujourd'hui le sud-ouest du Nigéria. Elle aurait environ 700 ans. Ce royaume est connu pour avoir produit plusieurs têtes de ce type, de la taille de vraies têtes, qui seraient les portraits de rois et de courtisans.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Tête d'Ife



OBJET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'une couronne macédonienne en or, réalisée au IVème siècle avant JC, et provenant probablement d'Amphipolis, dans le nord de la Grèce. Cette couronne est un assemblage de feuilles et de fleurs en or. Il s'agit d'une couronne funéraire, trouvée dans une tombe.

ARCHÉOLOGUE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Le sarcophage a été vendu au MET (Metropolitan Museum of Art) de New York par un marchand d'art français, pour 4 millions de dollars.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Le sarcophage est volé en Egypte en 2011, pendant la révolution égyptienne, par une organisation criminelle. Il est acheminé via les Emirats Arabes Unis vers l'Allemagne où il est restauré et où on fabrique de faux documents attestant qu'il est sorti légalement d'Egypte en 1971. Il est ensuite vendu à un marchand d'art français.

POLICE

TÉMOIN SECRET

En 2018, Kim Kardashian se fait prendre en photo au gala du MET Museum à côté de ce sarcophage. La photo est relayée sur les réseaux sociaux. Un des pilliers de 2011 tombe sur ce cliché. S'estimant lésé dans cette affaire et n'ayant jamais reçu son dû après le pillage, il contacte alors le département de trafic des antiquités des Etats-Unis qui ouvre une enquête. Le sarcophage est finalement saisi et rendu à l'Egypte en 2019.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit du sarcophage du prêtre Nedjemankh, datant de 150 à 50 avant JC. Ce prêtre servait le dieu à tête de bélier Heryshef. Le sarcophage mesure 1,80 m et provient d'Egypte. Le couvercle du sarcophage est couvert d'images illustrant des passages du Livre des Morts.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Sarcophage de Nedjemankh



OBJET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

En 2009, Pierre Bergé décide de se séparer de sa collection pour faire un don à la recherche contre le SIDA. Ces deux têtes sont donc mises en vente par la maison de vente Christie's à Londres.

Elles sont achetées par un collectionneur chinois qui en offre 28 millions d'euros, mais qui refuse ensuite de payer, expliquant qu'il s'agit d'objets volés au XIXème siècle. Pierre Bergé fait une déclaration selon laquelle il garde donc ces têtes mais s'engage à les offrir à la Chine à condition que celle-ci s'engage à respecter les droits de l'Homme, créant un véritable scandale diplomatique.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

En 2009, Pierre Bergé décide de se séparer de sa collection pour faire un don à la recherche contre le SIDA. Ces deux têtes sont donc mises en vente par la maison de vente Christie's à Londres.

Elles sont achetées par un collectionneur chinois qui en offre 28 millions d'euros, mais qui refuse ensuite de payer, expliquant qu'il s'agit d'objets volés au XIXème siècle. Pierre Bergé fait une déclaration selon laquelle il garde donc ces têtes mais s'engage à les offrir à la Chine à condition que celle-ci s'engage à respecter les droits de l'Homme, créant un véritable scandale diplomatique.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Ces bronzes ont été volés lors du sac du palais d'été de l'empereur chinois à Pékin en 1860 par les troupes françaises et britanniques dans le cadre de la « 2ème guerre de l'opium ».

Ils passent par différents propriétaires avant d'être vendus par un antiquaire à Yves Saint-Laurent et son compagnon Pierre Bergé vers la fin du XXème siècle.

POLICE

TÉMOIN SECRET

Le français François-Henri Pinault, dirigeant d'entreprises et milliardaire français, achète finalement ces deux têtes à Pierre Bergé et les offre à la Chine en 2013, pour renforcer les liens diplomatiques et commerciaux entre leurs deux pays.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit de deux têtes d'animaux en bronze, un rat et un lapin, datant de l'époque de l'empereur chinois Quianlong (1735-1796). Elles faisaient partie d'une série de 12 éléments ornant une horloge à eau.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Têtes de lapin et de rat en bronze



OBJET

<p>▲ OBJET</p>  <p>OBJET ▼</p>	<p>▲ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE ▼</p>	<p>▲ TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET ▼</p>	<p>▲ POLICE</p>  <p>POLICE ▼</p>	<p>▲ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE ▼</p>	<p>● COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE ●</p>
<p>△ OBJET</p>  <p>OBJET ▽</p>	<p>△ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE ▽</p>	<p>△ TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET ▽</p>	<p>△ POLICE</p>  <p>POLICE ▽</p>	<p>△ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE ▽</p>	<p>● POLICE</p>  <p>POLICE ●</p>
<p>■ OBJET</p>  <p>OBJET ■</p>	<p>■ ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE ■</p>	<p>■ TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET ■</p>	<p>■ POLICE</p>  <p>POLICE ■</p>	<p>■ COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE ■</p>	<p>● TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET ●</p>

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Le Met de New York achète cet objet sans vérifier correctement ses origines. En 1985, la Turquie lui intente un procès qu'elle gagne en 1993, récupérant ainsi ce bien. Le trésor est ensuite installé au musée d'Usak.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Une salle des ventes française propose cet objet pour un prix de départ de 20 000 euros. Les enchères montent très rapidement, atteignent les 57 000 euros, mais elles sont brutalement stoppées par les forces de l'ordre qui s'interrogent sur la provenance de l'objet et le saisissent.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

L'enquête a dévoilé que cet objet avait été découvert par un couple français à l'aide d'un détecteur de métaux. Le couple l'a ensuite vendu pour 3600 euros à un antiquaire, en lui faisant croire qu'il s'agissait d'un héritage familial.

POLICE

TÉMOIN SECRET

Le musée de Cluny accepte de récupérer l'œuvre pour l'exposer. Le couple de détectoristes est condamné à 1500 euros d'amende et doit rendre les 3600 euros perçus lors de la vente.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'une petite plaque émaillée en cuivre, rouge et or, qui représente un chevalier chargeant, l'épée au vent, sur son destrier carapaçonné. Cet objet a été découvert dans le Morbihan, en Bretagne, et daterait du XIIIème - XIVème siècle. Il était probablement destiné à orner un coffret ou une pièce de harnachement. Ce type de pièce est très rare, il en existe moins d'une douzaine en France.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Chevalier chargeant



OBJET

POLICE

La police intervient après 1985, lorsque la Turquie découvre cet objet volé, à l'occasion d'une exposition du MET (Metropolitan Museum of Art de NY) qui le met en valeur dans une exposition. Après enquête, la Turquie s'aperçoit que l'objet provient d'un tumulus funéraire près d'Usak, dans l'ouest du pays, que des malfaiteurs ont pillé.

POLICE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

En 2000, un citoyen britannico-thaïlandais vend cette statue aux Etats-Unis.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Cette statue a été volée dans un temple de Koh Ker, une ancienne capitale Khmère, située à 80 km des temples d'Angkor. Le vol aurait été commis en 1997, pendant la crise cambodgienne qui déstabilise le pays, par un ancien khmer rouge. Il aurait ensuite emmené la statue dans un char à bœufs jusqu'à la maison d'un trafiquant installé à la frontière. Il savait que cet homme vendait régulièrement des pièces à un Britannico-Thaïlandais. En 2019, la police enquête sur cet homme, accusé d'avoir acheté illégalement plusieurs antiquités cambodgiennes et d'avoir créé des faux papiers pour pouvoir les vendre. L'action en justice est cependant suspendue en 2020, lorsque cet homme décède.

POLICE

TÉMOIN SECRET

Le dernier propriétaire de cette statue, contacté par la police américaine, a décidé de rendre cet objet au Cambodge où la statue est aujourd'hui exposée.

TÉMOIN SECRET

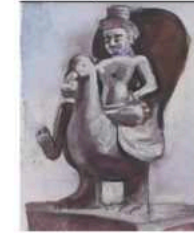
ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'une statue en grès datant du Xème siècle, représentant le dieu hindou de la guerre Skanda, monté sur un paon. Le visage de Skanda sur cette statue pourrait être le portrait d'un membre de la famille royale de l'époque.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Skanda monté sur un paon



OBJET

TÉMOIN SECRET

Mais les aventures de cette broche ne s'arrêtent pas là ! Le directeur du musée d'Usak, criblé de dettes, vole la broche et la remplace par une contrefaçon. En 2006, grâce à une lettre anonyme, la Turquie découvre la supercherie et fait arrêter le directeur du musée. L'alerte est lancée sur INTERPOL. L'objet est finalement détecté en Allemagne en 2013 et restitué à la Turquie.

TÉMOIN SECRET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

En 2017, la maison de vente Sotheby's vend cette stèle funéraire pour 48 000 livres sterling. Elle publie les résultats de toutes les ventes effectuées ce jour, sauf de cette stèle... Suspectait-elle que cette stèle avait été volée et qu'il valait mieux que cette vente passe inaperçue?

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Cette stèle a probablement été volée lors d'une fouille dans les années 1970 avant d'être achetée par un trafiquant italien notoire en 1978. Une vaste enquête menée par les polices française, grecque, italienne et suisse contre plusieurs trafiquants d'art ont permis de saisir chez ce receleur des photographies attestant qu'il a été en possession de cette stèle. Elle a été ensuite vendue à un collectionneur et trafiquant vivant en Suisse.

POLICE

TÉMOIN SECRET

L'archéologue grec Christos Tsirogiannis découvre cette stèle sur le catalogue de la maison de vente. Il alerte aussitôt les polices britannique et grecque, ainsi qu'Interpol. La stèle est rendue à la Grèce en 2018.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit de la partie supérieure d'une pierre tombale grecque en marbre, décorée par une sculpture florale et sur laquelle on peut lire l'inscription ESTI qui renvoie au prénom masculin grec Estaios. Elle daterait de la moitié du IVème siècle avant JC et proviendrait de la région de l'Attique.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Stèle funéraire grecque



OBJET

<p>OBJET</p>  <p>OBJET</p>	<p>ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE</p>	<p>TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET</p>	<p>POLICE</p>  <p>POLICE</p>	<p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>	<p>OBJET</p>  <p>OBJET</p>
<p>OBJET</p>  <p>OBJET</p>	<p>ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE</p>	<p>TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET</p>	<p>POLICE</p>  <p>POLICE</p>	<p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>	<p>ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE</p>
<p>OBJET</p>  <p>OBJET</p>	<p>ARCHÉOLOGUE</p>  <p>ARCHÉOLOGUE</p>	<p>TÉMOIN SECRET</p>  <p>TÉMOIN SECRET</p>	<p>POLICE</p>  <p>POLICE</p>	<p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>  <p>COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE</p>	

OBJET

La broche d'Hippocampe du trésor de Crésus



OBJET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Entre 2002 et 2009, le sarcophage est à Londres où il est restauré. Il est proposé à la vente par la galerie Phoenix Ancient Art à un collectionneur qui refuse du fait des suspicions pesant sur l'origine de l'œuvre.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

Le service des douanes de Genève découvre le sarcophage en 2010, caché dans un hangar sous un tas de couvertures. L'enquête révèle que ce sarcophage provenait probablement d'une fouille clandestine ayant eu lieu à une date inconnue. On sait qu'il a été acheté par un marchand d'art libanais de façon légale, avant que celui-ci ne trouve la mort dans le crash du vol Swissair en 1998.

POLICE

TÉMOIN SECRET

Grâce aux efforts conjoints des autorités turques et suisses à l'issue du processus juridique, le sarcophage a été restitué à la Turquie en 2017. Aujourd'hui, l'objet est exposé au musée d'Antalya comme l'une des pièces les plus significatives de la collection permanente.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Le sarcophage romain d'Héraclès, qui représente les 12 œuvres d'Hercule, date de la fin du II^{ème} siècle après JC. Il est en marbre blanc, provient du site de Pergé en Turquie et mesure 2,35 mètres sur 1,12 mètres.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Le sarcophage d'Héraclès



OBJET

ARCHÉOLOGUE

La broche d'Hippocampe, en or massif, est une créature ailée, à tête de cheval et à queue de poisson. Elle proviendrait de ce que la Turquie a baptisé le trésor de Karun (Crésus), à savoir près de 363 objets en or, argent et verre, qui auraient appartenu à Crésus, roi de Lydie.

ARCHÉOLOGUE

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

Pas de commissaire-priseur ni de musée impliqués dans l'histoire de cet objet, mais des étudiants africains de Cambridge qui ont manifesté pendant plusieurs mois dès 2016 pour exiger le retour de ce bronze emblématique en Afrique.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

La sculpture a été pillée lors de la destruction de l'ancien royaume par l'armée britannique en 1897. L'enquête révèle qu'au début du XX^{ème} siècle, un ancien capitaine de l'armée en fait don au « Jesus College » de Cambridge qui l'utilise pour décorer sa salle à manger.

POLICE

TÉMOIN SECRET

L'université de Cambridge a remis officiellement ce coq de bronze au Nigeria, en présence du roi du Bénin, le 21 octobre 2021.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'une sculpture en bronze d'un coq de l'ancien royaume du Bénin et actuel état d'Edo au Nigeria. Cet objet de cérémonie, exposé sur un autel ancestral, date probablement du XVII^{ème} siècle et était probablement un objet de cérémonie, exposé sur un autel ancestral. On a retrouvé un peu plus d'une vingtaine de ce type de statues, toutes comportant des motifs incisés représentant les plumes.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Okukor, le coq de bronze



OBJET

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

En 2022, l'un des plus grands musées du monde, le British Museum de Londres, alerte la police : environ 2 000 pièces de ses collections ont mystérieusement disparu. Il s'agit notamment de bijoux en or et de pierres semi-précieuses datant du 15^{ème} siècle avant JC. Elles se trouvaient toutes dans les réserves du musée, n'avaient pas été exposées récemment et servaient surtout à des fins de recherche.

COMMISSAIRE PRISEUR/MUSÉE

POLICE

La police soupçonne très vite quelqu'un d'intérieur au musée, le conservateur en chef de l'art grec et romain, Peter Higgs. On découvre qu'il aurait vendu sur eBay plus de 1500 objets volés dans le musée, pour une valeur de plusieurs dizaines de millions de livres sterling. Au départ, il vendait des objets qui n'étaient pas inscrits dans l'inventaire du musée, les vols passaient donc inaperçus. Il a été confondu lorsqu'il a commencé à vendre des objets qui figuraient dans l'inventaire.

POLICE

TÉMOIN SECRET

En 2021, Ittai Gradel, un marchand de pierres précieuses installé au Danemark, alerte le British Museum qu'au moins trois pierres de sa collection sont en vente sur le site d'enchères eBay. C'est son alerte, et celle d'autres marchands d'art, qui a permis au British Museum de découvrir que des objets de ses réserves avaient été pillés.

TÉMOIN SECRET

ARCHÉOLOGUE

Il s'agit d'un fragment de camée en onyx gravé d'une tête et d'une épaule de jeune fille penchée à droite, les cheveux rassemblés sous une coiffe ; à droite, un arbre entre les branches duquel se trouve une figure de Priapos. Gravure en onyx, période impériale romaine 1^{er}-2^{ème} siècle. Sa hauteur est de 1,50 cm et sa longueur de 2,10 cm.

ARCHÉOLOGUE

OBJET

Camée romain



OBJET

Annexe 3 : Les cartes « Le saviez-vous »

Le trafic d'objets culturels est considéré comme le troisième marché illicite après les stupéfiants et la vente d'armes et il se trouve en pleine expansion.



Le trafic d'objets culturels s'explique à la fois par une augmentation de la demande, due à l'engouement patrimonial des sociétés contemporaines, et par une explosion de l'offre, du fait des différents conflits qui ont secoué les pays exportateurs comme la Syrie, la Libye ou le Liban.



La colonisation a contribué à déplacer de nombreux biens culturels que l'on retrouve dans des musées occidentaux.

La plupart des biens culturels issus d'un trafic ancien sont inaliénables, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent légalement pas être rendus à leur pays d'origine, car ils appartiennent à la nation du pays qui les possède actuellement.



Le commerce illicite des œuvres pillées en Syrie a été la seconde source de financement de l'État islamique.

On parle « d'antiquités de sang » pour les objets pillés dans les zones de conflit.



L'Etat islamique a détruit les objets datant d'avant l'Hégire, mais en a également vendu beaucoup.



Pompéi est le site archéologique le plus pillé au monde. Les pilliers sont souvent des touristes.



La France et l'Italie sont les principaux pays européens pillés.

En France, les principales cibles des pilliers sont les musées, les châteaux, les églises et les bibliothèques.



En France, il y aurait 100 000 à 120 000 propriétaires de détecteurs de métaux, la plupart du temps achetés pour trouver des trésors.



Le portrait du graveur néerlandais Jacob de Gheyn III, réalisé par Rembrandt en 1632, est resté accroché (la plupart du temps) à la Dulwich Picture Gallery à Londres. Pourquoi « la plupart du temps » ? Car le tableau a été dérobé à quatre reprises, ce qui lui a valu d'être surnommé le « Rembrandt à emporter ».

En 1990, des voleurs déguisés en policiers parviennent à s'emparer de cinq œuvres d'Edgar Degas, trois de Rembrandt, une d'Edouard Manet et une de Govert Flinck. Vingt-six ans après, le musée offre toujours 5 millions de dollars à quiconque permettrait de retrouver les œuvres en bon état...

Le vol le plus rapidement résolu a eu lieu en 1991. Des voleurs s'étaient emparés de vingt toiles de Van Gogh au musée d'Amsterdam. Mais un pneu crevé sur leur voiture en fuite a permis à la police de récupérer les tableaux une heure seulement après le vol !

En 2002, deux œuvres de Van Gogh ont été volées au musée d'Amsterdam. La police soupçonne très vite la mafia italienne, mais il faudra attendre 14 ans pour retrouver ces toiles dans la maison de campagne d'un chef de la mafia, au sud de Naples.

En 2004, des voleurs se sont emparés d'une version à la détrempe du Cri d'Edvard Munch. Ils sont arrêtés deux ans plus tard, mais le Cri est si endommagé qu'une restauration complète est impossible.

En 2019, des voleurs se sont emparés de l'œuvre WC America, de Maurizio Cattelan. Pour ce faire, ils ont arraché ces WC en or 18 carats du système de plomberie, provoquant une inondation.



En 2017, des voleurs s'introduisent par la fenêtre non sécurisée du vestiaire des gardiens du Bode-Museum à Berlin, pour s'emparer d'une pièce de monnaie géante (53 cm de haut, 100kg) frappée à l'effigie de la reine Elisabeth. L'assureur a refusé d'indemniser le préjudice, sous prétexte que la fenêtre n'était pas sécurisée.

LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS
?	?	?	?	?	?
LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS
LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS
?	?	?	?	?	?
LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS
LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS
?	?	?	?	?	?
LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS	LE SAVIEZ-VOUS

En 1911, la Joconde disparaît du Louvre. Le poète Guillaume Apollinaire est soupçonné et emprisonné quelques jours avant d'être innocenté. Pablo Picasso est également inquiété. Finalement, c'est un vitrier italien qui s'était emparé du tableau et l'avait fait sortir dans son manteau.

En France, il existe un service de policiers et de gendarmes spécialisés dans la lutte du trafic des biens culturels : l'OCBC (Office central de lutte contre le trafic de biens culturels).

Si vous trouvez des pièces antiques dans votre jardin, ou tout autre bien culturel, sachez qu'ils ne vous appartiennent pas ! Vous devez immédiatement prévenir les autorités pour que les archéologues puissent intervenir.

Exporter un bien culturel est passible en France d'une peine de 2 ans de prison et 450 000 euros d'amende.

Pour pouvoir utiliser légalement un détecteur de métal pour réaliser des fouilles, il faut avoir obtenu une autorisation préfectorale.

Une personne qui serait surprise en train de procéder à des fouilles archéologiques sans en avoir l'autorisation est passible de 1500 euros de contravention et de 7500 euros d'amende.



INTERPOL est un acteur de la lutte contre le trafic de biens culturels.



Treima (Thésaurus de recherche électronique et d'imagerie en matière artistique) est une photothèque numérisée où sont regroupés tous les objets volés. Description précise de l'œuvre disparue, fiche des victimes..., tout est consigné. Au total, Treima compte plus de 10.000 références.

En 2010, Vréjan Tomic, surnommé « l'homme araignée » pénètre dans le musée d'art moderne de Paris et s'empare de 4 toiles de maîtres d'une valeur de plus de 100 millions d'euros. Ces œuvres sont ensuite cachées chez Yonathan Birn, qui finit par avouer à la police lors d'une garde à vue qu'il a cassé ces œuvres à coups de pied et les a jetées dans une benne à ordures. Ses propos n'ont pas encore été vérifiés.

En 2005, des voleurs s'emparent à Londres de "La figure allongée", une sculpture en bronze d'Henry Moore pesant plus de 2 tonnes. La police soupçonne alors un crime commis par le grand banditisme. Mais après 4 ans d'enquête, elle découvre que l'œuvre a finalement été vendue pour moins de 3000 euros à une fonderie de Rotterdam.

La base de données d'Interpol pour recenser les biens culturels volés s'appelle Psyché, du nom d'une princesse à la beauté si parfaite qu'elle avait éveillé la jalousie d'Aphrodite.

Napoléon est responsable du pillage de nombreux biens culturels en Italie. Après sa défaite à Waterloo en 1815, ses adversaires restituent les trésors spoliés réunis au Louvre. Le musée "est vraiment lugubre à regarder maintenant", constate le peintre britannique Andrew Robertson. Cela crée un précédent juridique qui alimente aujourd'hui les débats sur la restitution des biens culturels.



L'Égypte réclame régulièrement la restitution de la pierre de Rosette, découverte lors de fouilles pendant l'occupation de l'Égypte par Napoléon (1798-1801), saisie par les Britanniques lors de sa défaite, et actuellement au British Museum.

Dix jours avant le déclenchement de la 2^{de} Guerre Mondiale, le conservateur de la National Gallery de Londres fait évacuer les principaux chefs d'œuvre de son musée. Churchill refusant qu'elles soient envoyées au Canada, les œuvres seront finalement cachées dans une mine au pays de Galles.

Pendant la 2^{de} Guerre Mondiale, les nazis cachent dans une mine de sel en Autriche plus de 6500 chefs d'œuvres volés. En 1945, le responsable nazi local décide de faire sauter la mine en y introduisant des bombes, cachées dans des caisses en bois. Mais les mineurs ne sont pas dupes et ils décident de sortir les bombes de la mine en secret, évitant ainsi sa destruction.

Le Musée archéologique d'Athènes a été vidé de ses objets lors de la Seconde Guerre Mondiale : ils ont été enterrés sous le bâtiment et recouverts de béton armé pour être protégés également des explosions.

Fin 1996, le président Jacques Chirac se voit offrir par des proches collaborateurs une statuette en terre cuite provenant du Mali. Les photos publiées par Paris Match permettent à une ONG d'identifier cette statue comme étant issue d'un trafic de biens culturels. Jacques Chirac restitua alors la statuette au musée de Bamako.

En avril 2000, le quotidien Libération révéla que trois terres cuites Nok et Sokoto exposées lors de l'inauguration de la salle des Arts Premiers au musée du Louvre provenaient de fouilles illicites au Nigeria. Le musée les avait achetées deux ans auparavant à des marchands d'art pour près de 450 000 euros.

Annexe 4 : Les cartes « Protection du patrimoine »

1964 :

Le temple égyptien d'Abu Simbel est menacé ! Il risque d'être submergé à cause de la construction du barrage d'Assouan. Vous participez à la mission de sauvetage organisée par l'UNESCO et vous déplacez le temple pierre par pierre pour le remonter une soixantaine de mètres plus haut.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1972 :

Vous participez à la conférence où l'UNESCO annonce la création de la liste du Patrimoine mondial de l'humanité. Aujourd'hui, plus de 1150 sites naturels ou culturels sont classés sur cette liste.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2009 :

Vous assistez à l'inauguration du tout nouveau musée de l'Acropole à Athènes, créé pour convaincre les Britanniques de rendre à la Grèce certains éléments de la frise du Parthénon, aujourd'hui exposée au British Museum.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2022 :

Vous assistez à l'inauguration du musée de l'Art sauvé, qui rassemble à Rome une centaine d'œuvres et d'objets volés puis rendus à l'Italie.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1882 :

Vous assistez à la création de l'École de Louvre à Paris, une école prestigieuse essentiellement destinée à former des conservateurs de musée et des professionnels de la conservation du patrimoine.

1931 :

Vous participez à la Conférence d'Athènes, 1er sommet organisé au niveau international pour parler de la protection et de la restauration des œuvres d'art et de l'antiquité. Elle aboutit à la mise en place de règles communes pour la sauvegarde du patrimoine : la charte d'Athènes.

2001 :

Vous assistez à la signature de la nouvelle convention de l'UNESCO sur la protection du « patrimoine culturel subaquatique ». Elle vise à assurer la préservation du patrimoine immergé et à lutter contre l'exploitation commerciale et le pillage des épaves.

2003 :

Vous incitez l'UNESCO à créer la notion de « patrimoine culturel immatériel » pour que cette institution préserve toutes les traditions et les savoir-faire ancestraux comme l'art de la pizza napolitaine ou le massage Thai.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1997 :

Avec d'autres membres de l'UNESCO, vous vous réunissez à Marrakech pour définir la notion de « patrimoine oral de l'humanité », pour protéger des œuvres orales comme le chant polyphonique géorgien ou l'opéra Kun Qu.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2015 :

Vous parvenez à convaincre la France de la nécessité de mettre en valeur la création féminine à travers toutes les époques et à créer les journées du « patrimoine », lors desquelles on célèbre des artistes, architectes, autrices, ...

1790 :

Les révolutionnaires français, prenant conscience de la nécessité de protéger certains châteaux ou monastères de la destruction liée à la révolution créent une Commission des Monuments chargée de faire l'inventaire des monuments à préserver et à transmettre aux générations futures. Elle choisit notamment de protéger le château de Versailles.

1794 :

Vous applaudissez l'abbé Grégoire lorsqu'il parle des « massacres monumentaux » et crée le mot « vandalisme » pour désigner les destructions de monuments et d'œuvres d'art causées par les armées républicaines. Il se réfère alors aux Vandales, un peuple de barbares qui détruisit Rome en 455.

2016 :

Vous suggérez au gouvernement français de créer un label « architecture contemporaine remarquable » pour protéger les bâtiments de moins de 100 ans à l'architecture novatrice et pourtant menacés de destruction.

1825 :

Vous applaudissez le discours de Victor Hugo, « La guerre aux démolisseurs », dans lequel il fustige les promoteurs qui détruisent de nombreux monuments médiévaux et exige la création d'une loi pour « arrêter le marteau qui mutilait la face du pays ».

Vous gagnez le droit de rejouer.

1973 :

Vous glissez à l'oreille du futur président français Valéry Giscard d'Estaing que l'on pourrait peut-être transformer la vieille gare d'Orsay en musée plutôt que de la détruire.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2009 :

Vous travaillez pour l'Union Européenne et vous faites inscrire cette clause dans le traité de Lisbonne : « L'Union doit veiller à la sauvegarde et au développement du patrimoine européen ».

Vous gagnez le droit de rejouer.

2012 :

Vous êtes avec J-F Caron, maire de Loos-en-Gohelle, une commune minière du Nord de la France, lorsque vous apprenez que l'UNESCO accepte de faire entrer le bassin du Nord Pas de Calais dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Votre campagne « Exceptionnel et Universel, et si c'était nous ? » a porté ses fruits !

1954 :

Vous participez à la Conférence de La Haye qui débouche sur la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Cette convention est un outil du droit international pour protéger les biens culturels.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1970 :

Vous poussez l'UNESCO à signer la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1983 :

Vous applaudissez le discours de Méliana Mercuri, ministre de la culture grecque, qui réclame avec vigueur le retour des marbres du Parthénon dans son pays, déclarant : « Il y a un David de Michel-Ange, il y a une Vénus de Léonard de Vinci (...) mais il n'y a pas de marbres d'Elgin ! » (Elgin étant le lord anglais qui a rapporté les marbres du Parthénon au Royaume Uni).

1997 :

Vous suggérez à l'UNESCO de créer la norme « Object ID ». Il s'agit d'une carte d'identité des objets culturels, qui facilite leur identification en cas de vol. Elle comporte une description précise de l'objet pour aider Interpol.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1999 :

Vous poussez l'UNESCO à créer un code de déontologie pour les négociants en biens culturels. Concrètement, ce code les oblige à respecter certaines règles pour s'assurer que les biens qu'ils veulent acheter pour leur musée ne proviennent pas d'un trafic illicite.

2021 :

Vous participez à l'opération « Pandora V », une vaste opération menée en Europe par Interpol et d'autres services. En l'espace de 5 mois, vous saisissez plus de 56 400 objets provenant du trafic de biens culturels.

Pour ce beau coup de filet, vous gagnez le droit de rejouer.

2019 :

Vous êtes au Conseil de Sécurité de l'ONU et vous votez la résolution 2199 pour interdire le commerce des biens culturels venant d'Irak et de Syrie. Cette mesure est destinée à limiter le trafic de biens provenant de ces pays pendant la guerre.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2023 :

Vous réussissez à prouver que le sarcophage recouvert d'émeraude d'un prêtre égyptien, exposé dans un musée américain, est en fait un objet issu du trafic de biens culturels. Grâce à votre travail, le « sarcophage vert » peut enfin rentrer en Egypte.

Vous gagnez le droit de rejouer.

70 avant JC :

Vous assistez au procès de Verrès, gouverneur romain accusé d'abus de pouvoir et de vols d'œuvres d'art en Sicile. L'avocat Cicéron parvient à le faire condamner pour ces méfaits.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2nde Guerre Mondiale :

Vous aidez les conservateurs de la Sainte Chapelle située sur l'île de la cité à Paris à démonter et à emballer tous ses vitraux pour les protéger des bombardements, protégeant ainsi des œuvres datant de plus de 7 siècles !

Vous gagnez le droit de rejouer.

1939 :

Vous saluez la décision du conservateur du Louvre de protéger les principales œuvres de son musée du pillage et des bombardements en les évacuant au sud de la France, dans des lieux tenus secrets.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2006 :

Vous êtes l'avocat de Maria Altmann, une femme juive, autrichienne, réfugiée aux Etats-Unis, dont la famille possédait autrefois plusieurs tableaux de Klimt dont « La dame en or », un portrait de la tante de Maria. Vous remportez le procès. Le musée du Belvédère de Vienne est obligé de rendre ces tableaux volés par les Nazis à leur propriétaire.

1999 :

Vous découvrez l'incroyable histoire des Nymphéas de Claude Monet, tableau volé par les Allemands en 1940. Son propriétaire, Paul Rosenberg, et ses héritiers se sont démenés pour le retrouver et l'ont finalement découvert au musée des Beaux-Arts de Caen où il était exposé depuis 1975. Vous gagnez le droit de rejouer.

2022 :

Vous assistez à l'inauguration de l'exposition "Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui, de la restitution à la révélation" à Cotonou au Bénin. Vous pouvez y admirer 26 objets du royaume d'Abomey volés par les troupes coloniales françaises et restitués par la France en 2021.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1981 :

Le Royaume-Uni rend au Kenya un crâne vieux de deux millions d'années, celui du Proconsul Africanus. Vous applaudissez cette décision.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1977 :

Vous réussissez à convaincre les Pays-Bas de restituer à l'Indonésie de nombreuses statues bouddhistes et hindouistes ainsi que des objets provenant d'anciennes collections royales.

Vous gagnez le droit de rejouer.

1981 :

Vous faites la fête au Vanuatu lorsque ce pays récupère un grand tambour cérémonial détenu jusque-là par un grand musée australien.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2000 :

Vous consultez la liste rouge que l'ICOM (Conseil international des musées) vient de publier pour la première fois. Y figurent des informations utiles aux douaniers et à tous les citoyens pour reconnaître les objets susceptibles d'être issus d'un trafic de biens culturels. Cette première liste rouge concerne uniquement des objets archéologiques africains. Depuis, l'ICOM en a publié de nombreuses autres, pour protéger le patrimoine d'autres parties du monde.

1997 :

Le Metropolitan Museum of Art, un musée situé à New York, a restitué au Cambodge la tête d'une statue du dieu Hindou Shiva datant du Xème siècle. Vous assistez à l'arrivée de la statue à l'aéroport de Phnom Penh.

Vous gagnez le droit de rejouer.

Annexe 5 : Les cartes « Destruction du patrimoine »



2023 :

Le maire de Carnac donne l'autorisation de construire un grand magasin sur un site préhistorique où se trouvaient 39 menhirs, détruits à cette occasion.

Vous perdez votre tour.

1993 :

Les forces militaires croates détruisent le pont de Mostar, qui datait du XVIème siècle.

Vous perdez votre tour.

2001 :

Les talibans font exploser deux Bouddha de Bâmiyân en Afghanistan, deux statues de 38 et 53 mètres de hauteur sculptées en haut-relief entre le IIIème et le Vème siècle.

Vous perdez votre tour.

1963 :

On décide de fermer au public la grotte de Lascaux. En effet, les touristes sont devenus trop nombreux et on s'est aperçu que leur respiration avait changé la composition de l'air de cette grotte, provoquant l'apparition d'une algue qui menace les peintures rupestres.

1801 :

Lord Elgin envoie à Londres les fresques en marbre du Parthénon qu'il vient de faire démonter.

Vous perdez votre tour.

1966 :

Mao Zedong lance la Révolution culturelle en Chine, qui détruit de nombreux livres et biens patrimoniaux. Il s'agit de faire table rase du passé pour éliminer toute trace de la bourgeoisie et construire un homme nouveau.

70 :

L'armée de l'empereur romain Titus détruit le Temple de Jérusalem, dont il ne reste plus aujourd'hui que le Mur des Lamentations.

Vous perdez votre tour.

1971 :

Les Halles de Paris, emblématiques de l'architecture parisienne du XIXème siècle, sont détruites. On y construit à la place une gare RER.

Vous perdez votre tour.

2019 :

L'UNESCO menace de mettre le site du Machu Picchu sur la liste du patrimoine mondial en péril. Il accueille en effet deux fois plus de touristes que sa capacité d'accueil, ce qui augmente le risque d'érosion du fait des pas des visiteurs. La construction d'un nouvel aéroport à proximité du site ne devrait pas arranger les choses.

2015 :

Les djihadistes de l'Etat islamique détruisent plusieurs temples de l'antique cité romaine de Palmyre, vieille de plus de 2000 ans, parce qu'ils considèrent ces temples comme idolâtres.

Vous perdez votre tour.

1860 :

Les Anglais et les Français attaquent la Chine pour la contraindre à s'ouvrir au commerce avec les Européens. Les troupes franco-anglaises brûlent alors le Palais d'Été de l'empereur, près de Pékin, après l'avoir pillé. C'est une des merveilles du monde qui part ainsi en fumée.

1793 :

Robespierre décrète la « Terreur » en France. De nombreux châteaux, églises et monastères sont détruits par les révolutionnaires. A Saint-Denis, des ouvriers sont même payés par le gouvernement pour détruire les tombeaux des anciens rois.

1944 :

Après l'insurrection de Varsovie organisée par les résistants polonais, les Nazis décident de détruire la ville pour faire un exemple, démolissant, incendiant ou volant une grande partie de son patrimoine culturel. Plus de 80 % des bâtiments partent en fumée.

Vous perdez votre tour.

1931 :

Staline donne l'ordre de détruire à l'explosif la cathédrale du Christ Sauveur, construite au XIXème siècle, pour bien marquer que la religion est interdite en URSS.

2015 :

Les djihadistes de l'Etat islamique saccagent le musée archéologique de Mossoul, en Irak, détruisant de nombreuses statues et objets mésopotamiens.

Vous perdez votre tour.

1009 :

Le sultan Al-Hakim donne l'ordre de détruire l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, qui abrite le tombeau de Jésus-Christ.

Vous perdez votre tour.

2019 :

Un incendie brûle la flèche et la toiture de Notre Dame de Paris, détruisant ainsi en partie un monument datant du Moyen Age et remanié au XIXème siècle.

Vous perdez votre tour.

1925 :

L'anglais Arthur Evans, directeur d'un musée d'Oxford, est le premier à mettre au jour le palais minoen de Cnossos. Mais il ne fouille pas selon les règles de l'art, détruit certains objets qu'il ne juge pas intéressants et surtout donne l'autorisation d'utiliser du béton armé pour reconstruire le site, l'abîmant définitivement.



1953 :

La fouille de la chambre sépulcrale de « la dame de Vix », en Bourgogne, est réalisée sans méthode aucune, en seulement 75 heures alors qu'il aurait fallu y consacrer au moins 6 mois pour faire les choses correctement. Il s'agit d'une « catastrophe archéologique ».

Vous perdez votre tour.

2021 :

Venise est menacée d'être inscrite sur la liste du patrimoine en péril de l'UNESCO. La trop grande fréquentation touristique abîme la lagune et la cité médiévale de façon irréversible.

Vous perdez votre tour.

2012 :

Un groupe djihadiste attaque plusieurs sites patrimoniaux au Mali. Les mausolées et la mosquée de Tombouctou sont en partie détruits car jugés iconoclastes (ils appartiennent à une autre tendance de l'islam que celle des djihadistes). De nombreux manuscrits datant du Moyen Age sont également brûlés.

Vous perdez votre tour.

2012 :

Fin de la construction du barrage des Trois Gorges, en Chine. Plusieurs dizaines de grottes de l'âge de pierre, qui auraient été investies par le peuple Ba il y a près de 4000 ans, ainsi que des tombes de la dynastie Han (IIème siècle avant JC – IIème siècle après JC) ou des temples Ming (XIVème – XVIIème siècles) ont ainsi été engloutis.

IVème siècle :

Saint Martin, évêque de Tours, entreprend de christianiser la Gaule. Il fait détruire pour cela plusieurs temples et sanctuaires romains pour y faire construire des églises.

Vous perdez votre tour.

1797 :

Au terme de sa 1ère campagne d'Italie, Napoléon rapporte en France plus de 600 peintures et sculptures qu'il a pillées, comme la statue de "Laocoon", chef d'œuvre de la sculpture grecque antique ou le tableau de Véronèse, "Les noces de Cana".

Vous perdez votre tour.

1939 :

Hitler déclenche la 2nde Guerre Mondiale. Il donne à ses généraux de la Wehrmacht une liste d'œuvres dont ils doivent s'emparer à Amsterdam, Bruxelles ou Paris. Il projette de créer un vaste musée à Linz, en Autriche, pour les y exposer.

1945 :

L'armée soviétique libère Berlin des Nazis, mais s'empare du trésor d'Eberswalde, un ensemble de 81 bijoux en or datant de l'âge du bronze et qui constitue un butin de guerre que la Russie n'a jamais rendu à l'Allemagne.

1204 :

Les Vénitiens pillent et saccagent Constantinople, s'emparant au passage de quatre statues antiques de chevaux en cuivre, faisant partie d'un quadrige qui ornait l'hippodrome de Constantinople. Les Vénitiens placent ce quadrige au-dessus de la porte principale de la basilique Saint-Marc de Venise.

1992 :

Le musée national néo-zélandais Te Papa Tongarewa demande à tous les musées du monde abritant des têtes momifiées maories couvertes de tatouages de les rendre à son pays. En 2023, seules 321 têtes sur 500 avaient été récupérées, de nombreux musées refusant de les rendre.

Vous perdez votre tour.

1992 :

La ville de Dubrovnik est détruite à 68% par des tirs d'obus pendant la guerre de l'ex-Yougoslavie.

Vous perdez votre tour.

1966 :

Le fleuve Arno sort de son lit, inondant complètement la ville italienne de Florence. Des centaines d'objets d'art, de tableaux et de livres de collection sont ainsi détruits.

Vous perdez votre tour.

2013 :

La guerre en Syrie fait rage, opposant les troupes rebelles au gouvernement. Le vieux quartier d'Alep est bombardé. Le minaret de la mosquée des Omeyyades d'Alep, vieux de dix siècles, s'effondre.

1914 :

La bibliothèque de l'Université catholique de Louvain, en Belgique, est brûlée par les Allemands. Plus de 300 000 ouvrages, dont certains dataient du XVIIème siècle, partent ainsi en fumée. La bibliothèque est ensuite reconstruite avant de brûler à nouveau en 1940, lors de l'invasion allemande.

2015 :

Un séisme de magnitude de 7,8 frappe le Népal, faisant plus de 8000 morts et détruisant de nombreux bâtiments patrimoniaux comme les temples bouddhistes et les palais qui se trouvaient sur la place Darbâr à Katmandou.

1981 :

Le dictateur roumain Nicolas Ceausescu donne l'ordre de raser tout le vieux quartier Uranus de Bucarest pour y construire son palais.

Vous perdez votre tour.

1911 :

Coup de tonnerre au musée du Louvre : le tableau de la Joconde a disparu ! On le retrouve finalement deux ans plus tard, lorsque son voleur, un vitrier italien, cherche à le revendre.

Vous perdez votre tour.

1977 :

Un couple habitant en Bourgogne découvre, à l'aide d'un détecteur de métaux, un trésor enfoui par les Eduens, un peuple de la Gaule celtique, comportant plusieurs statues et des centaines de pièces de monnaie. C'est le « trésor de Couan ». Au lieu de prévenir les archéologues, le couple préfère le garder avant de le vendre.

Annexe 6 : Les cartes « Quitte ou double »



Quel célèbre tableau du Louvre a été volé en 1911 ?

La Joconde / La liberté guidant le peuple

De quoi ont peur les pilleurs de tombes ?

Des malédictions des morts / De tomber dans des pièges

Le Louvre a été en partie vidé à deux moments de l'histoire : lesquels ?

En 1939 et en 2016 / En 1870 et en 1914

Comment appelle-t-on les cimetières antiques ?

Nécropoles / Kimitirio

Comment appelle-t-on les pilleurs en quête d'objets métalliques ?

Détectoristes / Métalleux

De quoi est constitué un griffon ?

Animal hybride, constitué d'un corps de lion, une tête et ailes d'aigle et oreilles de cheval / Animal hybride constitué d'un corps de cheval et d'une tête d'homme

Quel pays d'Europe est considéré comme une plaque tournante du recel d'œuvres volées ?

La Suisse / La Moldavie

A quoi servait un cratère dans l'Antiquité ?

A mélanger le vin pur avec de l'eau / A faire refroidir la lave

Quelle était la fonction de Lord Elgin, l'homme qui emporta les frises du temple du Parthénon d'Athènes au Royaume-Uni ?

Ambassadeur du Royaume Uni auprès de la Sublime Porte à Constantinople / Journaliste

Qui est le dieu forgeron ?

Héphaïstos - Vulcain / Ares- Mars

Qu'est-ce qu'un « daïdalon » ?

Un objet métallique très ouvragé, très travaillé / Un labyrinthe

Pourquoi ne retrouve-t-on pas souvent des objets volés en métal ?

Parce que les particuliers les recherchent et les déterrent grâce à leur détecteur de métal / Parce que le métal est une matière biodégradable

Dans quel pays est conservée la pierre de Rosette qui a servi à Champollion pour décrypter les hiéroglyphes ?

Au Royaume Uni / En Egypte

De quoi est constituée une statue chrysléphantine ?

D'or et d'ivoire / D'or et de bronze

Quelle œuvre célèbre a été volée dans des versions et des musées différents ?

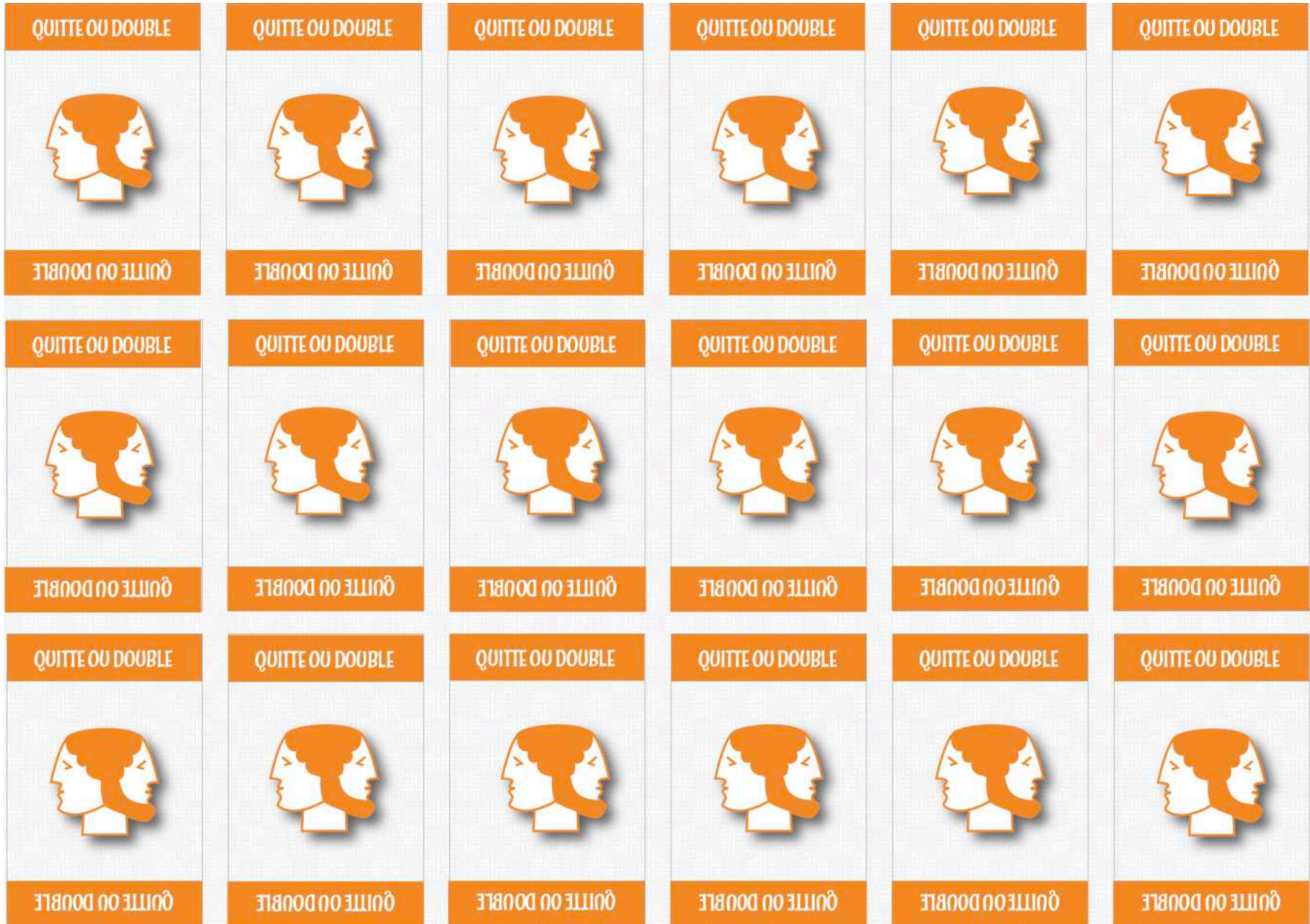
Le cri de Munch / Guernica de Picasso

Qu'est-ce qu'un musée à l'origine ?

Un sanctuaire pour les Muses / Un bâtiment où l'on expose des œuvres d'art

Utiliser un détecteur de métal pour faire des fouilles est :

Légal à condition d'avoir obtenu une autorisation officielle / Illégal



Quel organisme de l'ONU est chargé de protéger le patrimoine mondial?

L'UNESCO / L'UNICEF

Quel type de bien culturel est le plus volé au monde ?

Les pièces de monnaie anciennes / Les objets archéologiques

Si vous trouvez un trésor dans votre jardin :

Vous en êtes propriétaire et vous en disposez comme vous le souhaitez / Il appartient à l'Etat, sauf si vous avez acheté votre terrain avant 2016 (dans ce cas, le trésor vous appartient pour moitié).

Quelle est l'œuvre d'art qui a été le plus souvent volée ?

La Joconde de Léonard de Vinci / **L'Adoration de l'agneau mystique de Jan Van Eyck**

Quels sont les lieux les plus touchés par le pillage de biens culturels ?

Les musées et les galeries d'art / **Les domiciles des particuliers et les sites archéologiques**

Le portrait de Jacob de Gheyn III par Rembrandt s'est fait voler plusieurs fois. Combien ?

4 / 6

La vente et l'achat illicite de découverte archéologique est passible en France de :

7 000 euros d'amende / 2 ans de prison et 4500 euros d'amende

En 2021, à quel pays la France restitue-t-elle plusieurs statuettes qu'elle avait volées pendant la colonisation ?

Le Vietnam / **Le Bénin**

Quel pays a connu une « Révolution culturelle » de 1966 à 1976 lors de laquelle de nombreux biens culturels ont été détruits ?

L'Espagne de Franco / **La Chine de Mao**

Comment fut détruit le temple d'Artémis à Ephèse, considéré comme l'une des 7 merveilles du monde ?

Par un séisme très violent / **Par un incendie volontaire**

Comment fut détruit le phare d'Alexandrie, considéré comme l'une des 7 merveilles du monde ?

Par un séisme très violent / Par un incendie volontaire

Qu'est-ce qu'un incunable ?

Une tablette recouverte d'une écriture encore indéchiffrée / **Un ouvrage imprimé avant 1500, tiré à peu d'exemplaires**

Quelle sanction le roi d'Angleterre Charles II a-t-il réservé à Thomas Blood, un colonel anglo-irlandais surpris en train de voler les bijoux de la couronne en 1671 ?

Il l'a fait décapiter devant toute la cour d'Angleterre / Il lui accorde la grâce et lui offre une pension de 500 livres sterling pour avoir révélé les failles dans la surveillance

Selon l'UNESCO, combien d'objets d'art volés dans des temples indiens se trouvent actuellement dans des musées en Occident ou dans des collections privées ?

15 000 / 50 000

La Journée internationale de lutte contre le trafic de patrimoine a lieu tous les ans le :

17 mars / 14 novembre

L'ICOM (le Conseil international des musées) a créé des brochures pour sensibiliser les populations et les douaniers au trafic de patrimoine. Chaque brochure correspond à une zone géographique et présente les types d'objets susceptibles d'être victimes de trafic. Comment appelle-t-on ces brochures ?

Le livre noir de l'ICOM / La liste rouge de l'ICOM

Par qui le mot « vandalisme » a-t-il été créé ?

Par les Romains après le sac de Rome par les Vandales en 455 / Par l'abbé Grégoire après les destructions causées par les révolutionnaires français durant l'été 1789

En 2019, la police grecque arrête le responsable d'un vaste trafic d'icônes et autres objets religieux. Cet homme est :

Archéologue / Archimandrite (prêtre orthodoxe)

Annexe 7 : Cartes supplémentaires

DESTRUCTION
DU PATRIMOINE



DESTRUCTION
DU PATRIMOINE

DESTRUCTION
DU PATRIMOINE



DESTRUCTION
DU PATRIMOINE

DESTRUCTION
DU PATRIMOINE



DESTRUCTION
DU PATRIMOINE

DESTRUCTION
DU PATRIMOINE



DESTRUCTION
DU PATRIMOINE

LE SAVIEZ-VOUS



LE SAVIEZ-VOUS



PROTECTION
DU PATRIMOINE



PROTECTION
DU PATRIMOINE

PROTECTION
DU PATRIMOINE



PROTECTION
DU PATRIMOINE

PROTECTION
DU PATRIMOINE



PROTECTION
DU PATRIMOINE

PROTECTION
DU PATRIMOINE



PROTECTION
DU PATRIMOINE

LE SAVIEZ-VOUS



LE SAVIEZ-VOUS

LE SAVIEZ-VOUS



LE SAVIEZ-VOUS



QUITTE OU DOUBLE



QUITTE OU DOUBLE

QUITTE OU DOUBLE



QUITTE OU DOUBLE

QUITTE OU DOUBLE



QUITTE OU DOUBLE

QUITTE OU DOUBLE



QUITTE OU DOUBLE

LE SAVIEZ-VOUS



LE SAVIEZ-VOUS



C'est en 2020 que décède « Erik le Belge », responsable de 500 à 700 vols de biens culturels dans toute l'Europe, mais surtout en Espagne. Emprisonné en 1982, il sort trois ans plus tard contre la promesse d'aider la police à retrouver des biens culturels disparus et à débusquer des faussaires. Un bandit repent !

2020 :
Le service des douanes françaises annonce avoir saisi plus de 27 400 pièces archéologiques chez un particulier qui pillait ainsi l'Est de la France et la Belgique à l'aide d'un détecteur de métaux.

1987 :
Des voleurs s'introduisent dans le musée archéologique de la ville de Jos, au centre du Nigéria, battent le gardien et s'emparent de plusieurs trésors comme la tête d'Ife, une statue en bronze vieille de 700 ans, provenant du royaume de Yoruba, au sud du Nigéria.

Vous perdez votre tour.

2008 :
4 tableaux d'une valeur totale de 110 millions d'euros sont dérobés dans un musée en Suisse. Deux toiles de Van Gogh, une de Claude Monet, une de Paul Cézanne et une d'Edgar Degas. Tous ces tableaux ont été retrouvés dans les années qui ont suivi.

1432 :
Le peintre flamand Jan Van Eyck met la touche finale à son retable, "l'Adoration de l'agneau mystique". Cette œuvre est aujourd'hui celle qui a été volée le plus souvent, puisqu'elle cumule pas moins de 13 vols depuis sa création.

En 2017, Emmanuel Macron annonce à Ouagadougou, au Burkina Fasso, que la France va étudier la restitution des œuvres africaines possédées par la France à leur pays d'origine.

En 1925, l'Égypte demande au musée de Berlin de lui restituer le buste de Néfertiti, rapporté d'Égypte par un archéologue allemand en 1912. Berlin a toujours refusé, sous le prétexte que cette œuvre est d'une telle importance qu'elle appartient à l'humanité tout entière.

2022:
L'Allemagne rend au Nigéria plus d'une centaine de biens pillés par les troupes coloniales. Vous êtes le conservateur du musée nigérian Edo Museum of West African Art, qui doit ouvrir ses portes en 2024 et vous installez ces œuvres dans le musée pour les mettre en valeur.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2008 et 2023:
Le Vatican rend à la Grèce des fragments des frises du Parthénon. Vous travaillez au musée d'Athènes et vous remettez ces fragments en place, dans la frise originale.

Vous gagnez le droit de rejouer.

2022:
La police péruvienne découvre une momie préhispanique dans le sac isotherme d'un ancien livreur à domicile qui avoue la posséder depuis au moins 30 ans et l'a baptisée "Juanita". Après avoir mené l'enquête, vous découvrez que cette momie est en fait le corps d'un homme mort à 45 ans, datant de 600 à 800 ans et provenant des Andes péruviennes.

2022:
Le Mexique récupère 2522 objets préhispaniques auprès d'une famille espagnole de Barcelone. Vous assistez à l'arrivée de ces pièces à l'aéroport de Mexico.

Vous gagnez le droit de rejouer.

Le djihadiste malien Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi a été condamné en 2016 à 9 ans de prison par la Cour pénale internationale pour avoir « dirigé intentionnellement des attaques contre des monuments classés au Patrimoine mondial de l'humanité ». C'est la première fois qu'un Homme est condamné pour ce méfait.

Dans quel lieu les nazis avaient-ils caché plus de 6500 œuvres d'art volées en Europe ?

Dans une école primaire dans le sud de la Pologne / **Dans une mine de sel en Autriche**

Comment appelle-t-on les objets de l'antiquité volés dans les pays en guerre ?

Les antiquités de guerre / **Les antiquités de sang**

En 2015, un cambriolage prive les habitants de Vérone de 17 toiles de maîtres comme Tintoret ou Rubens, d'une valeur de 20 millions d'euros. Pour protester contre ce vol, ils décident de : Payer des détectives privés qui leur permettent de retrouver les tableaux en Ukraine / **Peindre partout dans les rues de leur ville des répliques de ces tableaux avec le slogan « Je ne me laisserai pas avoir » ?**

En 2021, la police américaine enquête sur un milliardaire américain, accusé d'avoir acheté plus de 180 œuvres de l'antiquité qui avaient été volées ces dernières années. Tous ces objets ont été restitués à leur pays d'origine et cet homme a été condamné à : 18 ans de prison et 650 000 dollars d'amende / **l'interdiction d'acheter des œuvres d'art jusqu'à la fin de sa vie ?**

Annexe 8 : Fiche d'enquête

Fiche d'enquête



Archéologue	Nature exacte de l'objet	
	Date de création	
	Provenance	
	Auteur (si précisé)	
Police	Acheteurs / receleurs / trafiquants impliqués	
	Pays par lesquels l'objet a transité	
Commissaire- priseur / Musée	Quelle maison de vente impliquée ?	
	Quel musée impliqué ?	
	Prix d'achat ou de mise en vente	
Témoign secret	Nom, fonction	
	Rôle dans le retour de l'objet	
	L'objet a-t-il été restitué ?	
	Date de sa restitution	
	Pays de retour	